

Transports par câbles et remontées mécaniques

RNCP37306 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	251
Formacode(s)	31842, 15448
Code(s) ROME	N4402
Code(s) CFD	50025138 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « Transports par câbles et remontées mécaniques » (TCRM) est un professionnel polyvalent qui assure des missions d'exploitation, de maintenance et de montage d'une installation au sein d'une entreprise dans le secteur du transport par câbles et remontées mécaniques dans les domaines skiable et urbain.

Il résout des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, outils, matériels et information de base dans ce contexte. Il travaille en équipe, organise son travail dans cet environnement, adapte les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales activités du titulaire du CAP « Transports par câbles et remontées mécaniques » sont :

- Préparation de l'installation et de son environnement
- Conduite d'une installation
- Gestion de la relation client
- Conduite d'une installation en mode dégradé
- Maintenance préventive d'une installation
- Réparation d'une installation
- Travaux de montage-démontage d'une installation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Exploitation d'une installation : Identifier et maîtriser les risques pour l'installation, son environnement, les personnes et appliquer les mesures de prévention ; Identifier et maîtriser les procédures et les réglementations en vigueur ; Préparer l'installation et son environnement ; Conduire l'installation de manière écoresponsable ; Gérer la relation client ; Intervenir et réguler une installation.

Maintenance d'une installation : Réaliser la maintenance préventive d'une installation ; Réparer une installation ; Participer à des travaux de montage-démontage ; Communiquer, rendre compte à l'écrit et/ou à l'oral.

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Français : Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ; Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu ; Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer ; Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques ; Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec

le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) ; Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Mathématiques et physique-chimie : Rechercher, extraire et organiser l'information ; Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ; Expérimenter, utiliser une simulation ; Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

Éducation physique et sportive : Développer sa motricité ; S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; Construire durablement sa santé ; Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Prévention-santé-environnement : Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation ; Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention ; Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté ; Agir face à une situation d'urgence.

Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : comprendre la langue orale ; comprendre un document écrit ; s'exprimer à l'écrit ; s'exprimer à l'oral en continu interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Bloc facultatif – Mobilité : Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ; Caractériser le contexte professionnel étranger ; Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ; Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ; Se repérer dans un nouvel environnement ; Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Blocs de compétences

RNCP37306BC01 — Exploitation d'une installation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et maîtriser les risques pour l'installation, son environnement, les personnes et appliquer les mesures de prévention
- Identifier et maîtriser les procédures et les réglementations en vigueur
- Préparer l'installation et son environnement
- Conduire l'installation de manière écoresponsable
- Gérer la relation client
- Intervenir et réguler une installation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit et pratique

RNCP37306BC02 — Maintenance d'une installation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser la maintenance préventive d'une installation
- Réparer une installation
- Participer à des travaux de montage-démontage
- Communiquer, rendre compte à l'écrit et/ou à l'oral

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP37306BC03 — Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP37306BC04 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP37306BC05 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel

RNCP37306BC06 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP37306BC07 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu

interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP37306BC08 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) ; Apprentis en CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique ; Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral et écrit
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) ; Formation professionnelle continue (Établissements privés) ; Enseignement à distance ; Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP « Transports par câbles et remontées mécaniques » (TCRM) intervient principalement dans des entreprises de :

- remontées mécaniques sur les domaines skiables ;
- l'exploitation de transport par câble et remontées mécaniques dans le secteur urbain, industriel, touristique hors domaines skiables ;
- construction, de montage et d'installation de remontées mécaniques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois les plus couramment exercés par les titulaires du CAP TCRM sont :

- agent d'exploitation des remontées mécaniques ;
- conducteur ou conductrice de téléskis, de téléportés fixes ou débrayables ;
- agent de maintenance ;
- agent de montage et d'entretien.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 400 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 668
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	73 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;

2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 223 €
Selon la branche	6 223 € – 6 311 €
Prise en charge	Branches concernées
6 223 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 311 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2028
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP681

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP681

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37306/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1

Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).